



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/18631
23 janvier 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 23 JANVIER 1987, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et me référant à nos nombreuses lettres concernant la poursuite par le régime iranien du bombardement sauvage de quartiers purement résidentiels à l'intérieur du territoire iraquien (la dernière en date a été publiée sous la cote S/18625), j'ai l'honneur de vous informer que le 22 janvier 1987, à 22 heures, les forces iraniennes ont lancé sur la ville de Bagdad un missile sol-sol qui a atteint un quartier fortement peuplé de la ville, causant la mort d'un certain nombre de civils et en blessant un certain nombre d'autres et détruisant un certain nombre d'habitations et d'édifices commerciaux.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI

